

# Démarches et obligations administratives : comment garder le sourire ...

## Objectifs de la formation

Etre capable de réaliser ses déclarations administratives

## Pré-requis

Pas de pré requis

## Déroulé

Quand on est paysan, la paperasse n'est pas ce qu'on préfère, quand on oublie ou fait mal, cela a des conséquences économiques... Il est important de bien s'organiser !

Nous analyserons d'abord les conséquences du choix du statut fiscal et du statut social sur votre revenu et votre organisation. Nous détaillerons les liens entre revenu imposable, prestations sociales et autres aides financières et les principaux crédits d'impôts en agriculture.

Nous préciserons toutes les démarches et les déclarations obligatoires : impôts, TVA, DRP ... pour que vous construisiez votre propre calendrier des obligations administratives.

Nous ferons également un point sur les nouveautés réglementaires en matière de fiscalité. Enfin, un temps sera consacré à votre déclaration TVA, pour être sûr de ne rien oublier !

!! Chaque année l'ADDEARG reçoit de nombreux appels au moment des déclarations d'impôt et de TVA!! Nous ne sommes pas forcément disponible pour vous renseigner, cette formation vise à vous permettre de faire facilement vos déclarations, voir les faire en ligne au moment de la formation.

Venir avec un ordinateur et vos codes internet pour faire vos déclarations en ligne

En fin de formation, une attestation de formation sera remise à chaque stagiaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.

## Dates, lieux et intervenants

**08 mars 2022**  
09:00 - 17:00 (7hrs)

ADDEARG 6 bis rue des Gardons  
30350 Maruéjols-lès-Gardon

Accompagnatrice ADDEARG

## Partenaire(s)

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire)

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 08/03/2022

## Tarifs

Non adhérent 196€  
Tarif formation : 196 euros. Formation prise en charge par VIVEA, AIF, CPF ou autres. Adhésion à l'ADDEARG obligatoire (15€)

## Plus de renseignements

Responsable de stage : Florette RENGARD  
addearg@wanadoo.fr  
ADDEARG  
6 bis rue des Gardons  
30350 Maruéjols-lès-Gardon

Tel. 04 66 63 18 89  
addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :  
91300280330

Bulletin créé le 19/11/2020 V1

